

D É C E M B R E 2 0 2 1

S'WINGENER BLAETTEL

BULLETIN COMMUNAL

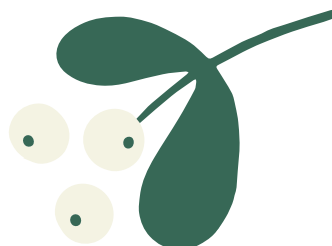




Sommaire

Page

Le mot de l'Adjoint	3
Réalisation de travaux	
• Travaux de consolidation, sur le terrain à l'Orée du bois	4
Nouveautés	
• Une retraite bien méritée	5
• La nouvelle directrice de l'école primaire / Écrans interactifs à l'école élémentaire	6
• Le devenir du périscolaire	7
• Les vergers participatifs	8-9
Événements	
• Retrouvailles pour les Vaillants Wingener	10
• Inauguration des parvis et accès PMR des églises	11-12
• Musée Lalique	13
• Kirb 2021	14
• Cérémonie du 11 novembre	15
Actions	
• Sécurité routière	16
• Arrêté municipal propreté	17-18
Information	
• Communauté des communes de Hanau La Petite Pierre / Vandalisme	19
• Construction du préau et éclairage du terrain de foot	20
• Restauration de la chapelle "Notre Dame des Bois"	21-22
État civil	
• Naissances	
• Mariages	
• Anniversaires	
• Grands Anniversaires	
• Anniversaires de Mariage	
• Décès	
Le coin des Associations	
• Informations du Correspondant Défense	30-31 32-33
Informations numériques complémentaires	34-45





Le mot de l'Adjoint

Alors que nous pensions entrevoir le bout de cet interminable tunnel « COVID », voilà qu'une nouvelle vague déferle sur la France et le monde entier. En conséquence, la municipalité a décidé de reconduire pour Noël le paquet cadeau aux aînés avec l'espoir de pouvoir renouer avec les traditions l'an prochain et que nos associations retrouvent un fonctionnement habituel dès le printemps. Afin que ce souhait puisse se réaliser, restons vigilant et continuons à respecter les gestes barrières.

Rappelez-vous, dans ma profession de foi électorale, je m'étais porté garant pour que les deux mots «majorité et opposition» soient définitivement bannis de notre vocabulaire municipal. Une bonne année et demie après son installation, force est de constater que cet objectif est atteint et que le conseil municipal fonctionne dans la sérénité et la convivialité. C'est dans cet état d'esprit que nous arriverons à relever collectivement les défis qui se présenteront à nous :

- à court terme, la sécurité routière dans notre village, la construction du pôle associatif et médical et le réaménagement de la mairie,
- à moyen terme, le transfert du périscolaire dans les locaux du collège et l'installation d'une chaufferie collective à copeaux de bois pour le collège, le gymnase et le centre socioculturel,
- à long terme, le désenclavement de la manufacture Laliq afin de réduire considérablement la circulation dans notre bourg ainsi que la dépollution de la friche Munsch et l'aménagement d'un parking et d'une aire de jeu intergénérationnelle en lieu et place.

Pour l'ensemble de ces projets, nous visons un seul but : faciliter la vie des habitants et la rendre plus agréable.

Enfin, je ne voudrais pas manquer l'occasion de remercier les bénévoles, les employés communaux, les secrétaires de mairie, les conseillers municipaux et toutes celles et ceux qui œuvrent pour améliorer notre vie quotidienne et je suis convaincu que chacun d'entre nous y mettra du sien pour se conformer à l'arrêté municipal qui est rappelé en pages 17 et 18 afin de rendre notre village encore plus accueillant et attractif.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter, à toutes et à tous, une heureuse année 2022 et surtout une bonne santé.

Sylvain Cunrath
2^e adjoint au maire

Réalisation de travaux

Travaux de consolidation sur le terrain "A l'Orée du bois"

Des travaux de terrassement, de nettoyage et d'élague ont été effectués afin de pouvoir accueillir le futur pôle médical et associatif.

Durant ces travaux, la chute d'un arbre a fragilisé et emporté le talus mettant ainsi en péril la maison située au-dessus de l'ancien restaurant « A l'Orée du bois ».

Des travaux de consolidation ont été rapidement entrepris afin d'y remédier et limiter les risques d'effondrement.

Plus naturel et plus esthétique qu'un mur ordinaire en béton dont le coût est quasi identique, un enrochement constitué de gros blocs de grès des Vosges a été choisi pour entourer le futur pôle médical et associatif. Cet embellissement nécessaire a été réalisé par l'entreprise TP RAUSCHER pour un montant de 52 397,27 € H.T.

Afin de stabiliser le milieu du talus, sujet à l'érosion due au ruissellement des eaux de pluie, il a été végétalisé avec des plantes aux racines denses qui retiennent la terre.



Une retraite bien méritée pour la directrice de l'école primaire



Martine Schmitt a enseigné aux élèves de CP et dirigé l'école primaire de Wingen-sur-Moder durant 10 ans.

Avant d'arriver dans la commune, elle est passée par La Petite-Pierre, Schoenbourg, Voellerdingen, Waldhambach, Lorentzen et Oermingen.

Epanouie dans son travail et entretenant de bonnes relations avec ses collègues et la commune, elle a mené de nombreux projets dont « les classes musicales à La Hoube ».

L'heure de la retraite de Mme Schmitt est arrivée. Le 7 juillet, la commune a organisé une petite réception en son honneur.

À cette occasion, le maire lui a remis un bijou fabriqué par la cristallerie Lalique en remerciement de son dévouement.

Nous souhaitons à Mme Schmitt de pouvoir bien profiter de sa retraite durant de longues années.

Bonne retraite, Madame la Directrice !



Rencontre avec Joana STAUB

La nouvelle directrice de l'école primaire

Joanna STAUB est la nouvelle directrice de l'école de notre commune depuis septembre 2021.

Précédemment enseignante dans une classe maternelle de l'établissement, elle enseigne depuis la rentrée dans la classe de CE2-CM1 qui compte 25 élèves. Le jeudi, elle a une journée de décharge d'enseignement par semaine en raison de sa nouvelle fonction.

Depuis son arrivée dans l'école, elle propose aux élèves des projets d'éducation à l'environnement et œuvre pour une utilisation innovante mais responsable du numérique.

En début de carrière, Joanna STAUB a enseigné en école bilingue. C'est à son retour d'Australie qu'elle a effectué un court remplacement dans notre école avant d'y obtenir un poste de titulaire.

Pour cette rentrée, l'effectif de l'école de Wingen-sur-Moder est de 149 élèves répartis en 6 classes. L'école compte 8 enseignant.e.s et 2 ATSEM.

Malgré la situation sanitaire particulière, la rentrée 2021/2022 s'est déroulée sereinement. Les enfants, enseignants, parents respectent tous les contraintes liées au protocole.

Nous souhaitons à Madame Joanna Staub une expérience enrichissante au sein de notre école.



Écran interactif à l'école élémentaire

La municipalité de Wingen-sur-Moder a souhaité que toutes les classes de l'école primaire soient dotées de tableaux numériques interactifs (TNI).

Le TNI réunit sur un même support mural le tableau blanc traditionnel et l'ordinateur ; il fonctionne comme un écran tactile.

Il permet ainsi de transformer une surface de projection en une surface interactive. Les élèves ou les enseignants peuvent intervenir sur le tableau avec un stylet électronique ou par simple toucher.

Il remplace ainsi la craie ou le feutre. Ce type de matériel interactif permet aux enfants de visualiser des documents préparés par les enseignants, des pages internet, des jeux, en somme tout ce qu'un ordinateur affiche sur son écran. C'est une tablette numérique géante !

La directrice de l'école élémentaire, Joanna STAUB, les enseignants et les élèves apprécient grandement ce nouvel outil pédagogique.

Le devenir du périscolaire

Le périscolaire, géré par la MJC, est un service nécessaire et attractif pour la commune. La demande d'accueil est forte, ainsi 87 enfants sur les quelques 150 élèves scolarisés à l'école primaire le fréquentent. On compte à ce jour 60 enfants qui déjeunent au collège, alors qu'une dizaine de demandes non satisfaites sont encore sur liste d'attente, faute de places d'accueil supplémentaires.

Face aux attentes des parents et pour répondre rapidement aux besoins de capacité d'accueil, en septembre 2020 la commune a mis à disposition un local dédié dans l'enceinte de l'école pour l'accueil du matin, du soir et des mercredis après-midi. C'est la totalité du bâtiment annexe à côté de l'école maternelle qui a été libéré par l'école élémentaire. Il comporte deux grandes salles, deux entrées et un couloir vestiaire. Bien qu'anciens, ces locaux sont spacieux et adaptés aux conditions d'accueil de jeunes enfants et permettent aussi d'appliquer scrupuleusement le protocole sanitaire lié à la pandémie. Pour se conformer aux demandes de la DRDJSCS Grand Est (Direction Régionale de la jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale) depuis septembre 2021, des améliorations ont été apportées par la commune avec notamment la mise en place d'une construction modulaire de type « Algeco » dans la cour de l'école, afin de créer un espace bureau indépendant pour le périscolaire. Dans la salle des petits, l'installation récente d'un ballon d'eau chaude financé par la commune devrait permettre l'aménagement d'un coin cuisine pédagogique avec l'achat par la MJC d'un réfrigérateur et d'une cuisinière.

Ces diverses adaptations ont permis de faire une déclaration auprès de la DRDJSCS en septembre 2021 pour les accueils du matin, du soir et des mercredis après-midis. La MJC peut prétendre désormais à des subventions de la CAF pour ces 3 accueils et une subvention de la Communauté de Communes Hanau – La Petite Pierre pour les mercredis.

La déclaration des locaux en l'état actuel a été acceptée par la DRDJSCS en raison du caractère transitoire de la demande. En effet, après des années de réflexion quant à l'implantation future des locaux, le projet d'un lieu d'accueil périscolaire au sein du collège est acté par la Communauté de Communes Hanau-La Petite Pierre. Le futur site pourrait occuper les espaces du pôle technologique et du LAC (Lieu d'Art et de Culture). L'étude est confiée à la Communauté Européenne d'Alsace avec une réception des travaux prévue pour la rentrée 2023.



P.7



Les Vergers participatifs

Récolte au premier verger

Il n'y a pas que dans les vignobles que les récoltes ont été maigres !

Cette année la cueillette des pommes, poires et autres fruits n'était pas très abondante dans le verger participatif en raison de la météo capricieuse des derniers mois. La récolte a cependant été fructueuse pour les mirabelliers.

Christian Dorschner, le maire, a cueilli près de 5 kilos de fruits qu'il a rapporté à l'école de la commune.

Les élèves et les enseignants étaient ravis de les déguster.

Malheureusement, pour la même raison, la ruche installée l'année précédente n'a pas eu le rendement escompté. Beaucoup d'abeilles sont mortes de faim, 2021 restera une année noire pour les apiculteurs.



Le nouveau verger participatif du Pferdstal

Afin de promouvoir l'implantation de vergers dans notre environnement, la communauté des communes Hanau LPP a lancé le dispositif « **vergers pour la biodiversité** ».

L'intercommunalité apporte ainsi son soutien à la plantation et à l'entretien de vergers « haute-tige » ou de « plein vent » qui sont constitués d'arbres fruitiers dont le tronc mesure plus de 1,60 mètre de hauteur.

Suite à l'inscription de notre commune dans ce dispositif par Sébastien Joan, conseiller municipal chargé du dossier, huit arbres fruitiers ont été octroyés à Wingen-sur-Moder.

La commission Écologie ainsi que les bénévoles du verger du cimetière, réunis le 6 octobre, ont décidé de planter ces arbres à la lisière du Musée Lalique, à une date proche du 25 novembre, comme le veut le célèbre dicton : « À la sainte Catherine tout bois prend racine ».

Un appel a été lancé à tous les amateurs de nature pour un premier chantier participatif organisé le 6 novembre afin de préparer la terre à recevoir les arbres du nouveau verger. Il s'agissait de creuser, d'ameubler et enrichir le sol. La plantation et la protection des arbres ont eu lieu le 20 novembre lors du 2^e atelier participatif. Le nouveau verger a été baptisé « le verger du Pferdstal ».

À l'issue du chantier, la municipalité a invité les participants à partager un moment de convivialité autour de knacks servies dans la bonne humeur.



Retrouvailles pour les Vaillants Wingener

Le 29 août, c'était enfin l'heure des retrouvailles pour les adhérents de notre club des séniors.

Après 18 mois sans activités, les après-midis récréatives, l'excursion annuelle et la fête de Noël nous ont manqué.

Tous les participants ont passé un bon moment convivial autour d'un barbecue et apprécié les succulentes salades et délicieux gâteaux ! Un bel après-midi dans la joie et la bonne humeur où les rires résonnaient à nouveau dans le centre-socioculturel.



Inauguration des parvis et accès PMR des églises

Après de longs mois de restrictions sanitaires et de confinement, l'inauguration du parvis et des accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite) des deux églises de Wingen-sur-Moder a eu lieu le 19 septembre au gymnase de la commune.

Le maire était entouré de ses adjoints, des membres du conseil municipal, du conseil municipal junior, du conseil de fabrique de l'Église catholique et du conseil presbytéral de l'Église protestante. Les festivités ont débuté par un culte œcuménique célébré conjointement par madame le pasteur Rébecca Schmidt et le père Emmanuel N'Tontas. La chorale Sainte Cécile et le groupe musical « les Cors des Alpes et les Vents du Nord » ont animé la cérémonie.

Le maire a ensuite pris la parole pour prononcer quelques mots d'accueil et de remerciements à l'attention de l'assemblée présente.

Sylvain Cunrath, adjoint au maire, en charge du dossier relatif à l'accès PMR des deux lieux de culte, a pris la parole afin d'expliquer les contraintes des deux chantiers et les choix opérés. Pour l'église catholique, cela fut simple. Il suffisait de se conformer au plan conçu par Serge Huber sous forme de don à la paroisse, avec des matériaux neufs. Pour l'église protestante, malgré le croquis du projet pensé et dessiné par Pierre Stoebener, vice-président du conseil presbytéral, la créativité, l'expérience et le savoir-faire du chef de chantier de l'entreprise Séquoia Paysage de Gungwiller et de son équipe ont été nécessaires pour allier la récupération de pierres et de dalles anciennes avec des matériaux nouveaux et créer un mariage architectural réussi entre passé et présent très apprécié par tous.

Les mains courantes en inox et garde-corps en vitrage crystal line ont été confectionnés et montés par l'entreprise Kopp Alu Système de Drulingen.

La porte en aluminium pour accéder à l'église catholique a été fournie et posée par l'entreprise 2K pose de Hinsbourg.

L'entreprise de peinture locale Reutenauer a rafraîchi les portes de l'église protestante et effectué des retouches de peinture à l'église catholique sous forme de dons aux paroisses.

L'éclairage a été installé par l'entreprise d'électricité locale Gangloff.

Il remercie les différentes entreprises pour la qualité de leurs prestations !

Le coût global de ces travaux est de 69 827,50 € H.T. Deux collectivités ont répondu favorablement aux demandes de subventions qui s'élèvent à 69,7 % du montant des dépenses.

La préfecture du Bas-Rhin a octroyé 37,7 % dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local.

Le Conseil départemental du Bas-Rhin devenu Collectivité Européenne d'Alsace a attribué 32% au titre du Fonds de Solidarité Communale.

Après le couper du ruban, l'assemblée a pu partager le verre de l'amitié et déguster, au choix, une paëlla ou un bœuf bourguignon cuisiné par le traiteur Luc Lanno. Le pain et le dessert, un éclair à la vanille, ont été préparé par la boulangerie-pâtisserie Beyer et Kia Ora Café.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont aidé et donné de leurs temps pour que cette belle journée soit réussie et conviviale !

Récemment, Fabien Gangloff a mis en place une minuterie pour le réglage de l'éclairage nocturne du temple sous forme de don à la paroisse protestante.



Musée Lalique

Eté-Automne 2021 au musée Lalique

Malgré la COVID et la mise en place du pass sanitaire dès le 21 juillet, le musée Lalique a enregistré une belle saison avec près de 20 000 visiteurs accueillis depuis la réouverture et jusqu'au 31 octobre. « Nous avons eu le plaisir de voir revenir de nombreuses personnes d'Alsace ou de Moselle. Il est agréable de constater que les touristes sont également de retour, avec des Allemands, des Belges... mais aussi des personnes de destinations plus lointaines telles que les États-Unis par exemple », explique Véronique Brumm, directrice de la structure.

Les différents évènements (Vive les vacances en juillet, Journées du Patrimoine en septembre, Éveil des sens en octobre) ont bien fonctionné et les visites-ateliers ou visites contées proposées pour les enfants sont toujours aussi appréciées.

L'exposition « La table, tout un art », qui s'est terminée le 1er novembre, a permis de mettre en avant les arts de la table. Ce sont plus de 15 000 personnes qui l'ont visitée.

Les représentants des collectivités au sein du syndicat mixte du musée

Guy-Dominique Kennel Conseiller régional du Grand-Est a été élu président de cette instance le 19 octobre dernier. À ce titre, il a souhaité que les 4 collectivités soient représentées au sein du conseil d'administration.

Sont élus :

- 1er vice-président : Philippe Meyer, représentant de la Collectivité Européenne d'Alsace
- 2^e vice-président : Jean-Claude Berron représentant de la Com-Com du pays de Hanau-La Petite Pierre
- 3^e vice-président : Christian Dorschner représentant de la commune de Wingen-sur-Moder.

Programmation 2022

Musée Lalique 2022 : année internationale du verre pour l'ONU

Vous trouverez toutes les informations sur www.musee-lalique.com



Kirb 2021

Notre traditionnelle Kirb a eu lieu les 2,3 et 4 octobre.

Avec une douzaine de stands, durant trois jours, petits et grands ont eu l'occasion de se retrouver et de s'amuser.

L'AS Wingen sur Moder a servi des tartes flambées, pizza ou des grillades le samedi et dimanche soir et proposé des harengs le lundi soir.

L'Orchestre Santa Rosa a permis aux danseurs de s'adonner à leur passion, le dimanche et lundi soir. L'ambiance et la bonne humeur étaient au rendez-vous.



Cérémonie du 11 novembre

En ce jour de commémoration du 11 novembre, le maire Christian Dorschner, le conseil municipal, le conseil municipal junior, le souvenir français et les pompiers de Wingen-sur-Moder se sont rassemblés autour du monument aux morts pour y déposer les gerbes du souvenir.

Le maire a profité de l'occasion pour honorer trois sapeurs-pompiers émérites.

Emilie Bardot et Robert Spangenberg ont été élevés au grade de caporal et Sébastien Ruch a obtenu la distinction de 1ère classe.

La cérémonie a été accompagnée à la trompette par Emmanuel Kempfer.

À l'issue de ce moment de recueillement, un vin d'honneur a été servi à l'extérieur aux personnes présentes.



Sécurité routière

Lors du conseil municipal du 28.09.2021, plusieurs mesures visant à améliorer la sécurité routière de notre commune ont été validés. Il s'agit de :

- **Zone 30** : des zones de vitesse limitée seront mises en place rue du Muguet, rue des Sapins, à partir de l'intersection des rues d'Ingwiller, du Bachfeld et du Cimetière jusqu'au rond-point. Sont également concernées la rue de la Gare devant la maison des assistantes maternelles et toute la rue de Zittersheim.
- **La rue de l'Ecole passera totalement en sens unique.**
- **2 coussins berlinois** seront installés au mois de mars rue de Zittersheim à hauteur du terrain de football et devant le bureau de tabac-presse rue Principale pour s'assurer que les voitures ralentissent.
- **3 radars pédagogiques** seront placés à l'entrée du village venant de Wimmenau et sur la rue de Bitche dans les deux sens de circulation.
- **Un accès au quartier Lalique depuis Wimmenau** permettra de désengorger la rue des orfèvres et éviter ainsi les risques liés au passage des camions sous la voie ferrée. Le trajet empruntera la route départementale 12 à la sortie ouest de Wimmenau, puis bifurquera vers le quartier Lalique en longeant la voie ferrée.

Témoignage de Frédéric

Il y a quelques années déjà, la commune a décidé de sécuriser le passage pour piétons devant l'école primaire afin d'éviter un accident lors de l'entrée et de la sortie des élèves. Un agent assure cette sécurité en faisant traverser les enfants avec leurs accompagnants tout en gérant la circulation.

J'ai pu observer 3 profils-types d'adultes accompagnateurs devant l'école !

- Il y a les personnes qui accompagnent les enfants jusqu'au portail et qui attendent que les enseignants ouvrent celui-ci.
- Il y a les personnes qui déposent les enfants et qui surveillent depuis leur voiture que les enfants arrivent bien devant le portail.
- Il y a les parents qui déposent les enfants et qui partent aussitôt.

Aux heures de sortie la situation est pire.

Il y a les personnes qui récupèrent les enfants au portail, celles qui attendent non loin du portail et il y a les personnes qui attendent leurs enfants en restant dans leur voiture !

Combien de fois ai-je vu des enfants chercher la personne qui doit les récupérer, ne sachant pas où aller et de ce fait ne sachant pas s'il doit ou non traverser la route !

Mais tout va bien, les agents communaux veillent ! Aujourd'hui, je me pose une question : qui sera responsable le jour où un accident arrivera ?

Frédéric, Adjoint technique



P.16





ARRETE MUNICIPAL n° 29/2021

Portant sur la propreté de la commune

Le Maire de Wingen sur Moder,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2212-2, L.2213-1 et L.2213-2,

Vu le Code de la Santé Publique et notamment les articles L.1311-1, L.1311-2, L.1312-1 et L.1422-1,

Vu le Code Pénal et notamment les articles R.610-5,

Vu le règlement sanitaire départemental,

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures pour veiller au maintien de la propreté de la commune,

ARRÊTÉ

Article 1 : Entretien des trottoirs et caniveaux

Il appartient aux propriétaires ou, le cas échéant, aux locataires d'assurer le nettoyage des caniveaux et des trottoirs.

Les riverains doivent maintenir les trottoirs et caniveaux en bon état de propreté sur toute leur largeur, au droit de leur propriété.

Le nettoyage concerne le balayage, mais aussi le désherbage et le démoussage des trottoirs.

Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage ; le recours à des produits phytosanitaires ou phytopharmaceutiques est strictement interdit.

Les déchets d'origine végétale collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés et traités avec les déchets verts privés ou déposés à la déchetterie.

Les grilles placées sur les caniveaux devront également être maintenues en état de propreté de façon à garantir un écoulement aisé des eaux pluviales, de manière à maintenir en tout temps le bon écoulement des eaux.

Article 2 : Entretien des plantations

Les branches et racines s'avancant sur le domaine public doivent être coupées par le propriétaire ou son représentant, au droit de la limite de propriété. A défaut, cette opération peut être exécutée d'office par une entreprise mandatée par le Maire et aux frais du propriétaire, après mise en demeure restée sans effet.

Conformément aux dispositions de l'article 1, les feuilles provenant d'une propriété privée, tombées sur le domaine public, doivent être ramassées par le propriétaire ou son représentant.

Article 3 : Neige et verglas

En cas de neige ou de gel, les riverains doivent dégager un passage permettant la circulation des piétons, au droit de leur propriété.

Article 4 : Inobservation de cet arrêté

L'inobservation de cet arrêté pourra être constatée par procès-verbal dressé par la Gendarmerie, les Brigades vertes, le Maire, un adjoint ou tout agent assermenté, et transmis sans délai au Procureur de la République. La sanction de l'inobservation d'un arrêté de ce type est une contravention de 1ère classe.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté

Ampliation du présent arrêté sera destiné à :

- M. le Sous-Préfet de Saverne
- M. le Lieutenant-Commandant les Brigades de Bouxwiller et La Petite-Pierre
- La Direction Départementale des Territoires de Strasbourg
- Affichage en Mairie

Chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

Fait à Wingen sur Moder, le 18 octobre 2021
Le Maire,
Christian DORSCHNER

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.



Communauté de communes de Hanau - La Petite Pierre

Au cours du mois d'octobre, la Communauté de Communes de Hanau - La Petite Pierre a organisé une visite et un atelier de satinage au musée Lalique.

Cette animation était ouverte à toutes les personnes âgées de 55 ans et plus.

Les participants ont ainsi pu découvrir une technique largement employée par la manufacture Lalique qui consiste à mettre en valeur certains motifs ou reliefs sur une pièce de verre.



UN ACTE GRATUIT DE MALVEILLANCE !



Pour que les jeunes de notre village puissent se retrouver ensemble, la commune a mis à leur disposition à l'arrière du gymnase deux tables de pique-nique. Pour garantir la propreté des lieux, une poubelle et un cendrier ont été ajoutés afin d'y jeter les emballages et les mégots.

Les agents communaux ont constaté un matin qu'une table avait disparu !

Après quelques recherches, elle a été retrouvée en pleine forêt, à l'abri des regards et totalement mise en pièce.

Construction du préau et éclairage du terrain de football

Au mois de juin, des travaux ont été entrepris aux abords du terrain de foot afin d'implanter un préau entre les deux bâtiments existants. Un aménagement qui sera bien pratique lors des matchs ou toute autre manifestation organisée par nos associations locales.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise CK Services avec le soutien des bénévoles de l'A.S. et de la commune.

L'éclairage du terrain de football a fait peau neuve

Après avoir éclairé le stade municipal lors des entraînements et des matchs nocturnes pendant 47 ans, les 16 projecteurs vétustes ont été remplacés par 12 projecteurs à LED afin de répondre aux exigences de la Fédération Française de Football en matière d'éclairage des aires de jeux.

Cet investissement se monte à 35 258 € HT. Ces nouveaux projecteurs ont l'avantage d'augmenter les performances d'éclairage tout en diminuant la consommation énergétique. Une demande de subvention a été déposée auprès de la Ligue d'Alsace de Football.

Quelques photos de la première étape avant la pose du préau ci-dessous.



Restauration Chapelle "Notre Dame des Bois"

La chapelle "Notre Dame des Bois" fut bâtie à l'initiative d'une femme connue sous le nom de Pislà. Il s'agit d'une tzigane du nom de Louise Loeffler, née le 6 juin 1926 dans une roulotte tout près d'Uhrwiller. Après la guerre, elle épousa un non-tzigane, Frédéric Helmstetter, et se sédentarisa pour s'installer avec lui à Barr.

Pislà aimait rendre visite à sa marraine qui habitait Weinbourg. Un jour celle-ci lui confia qu'elle souhaitait acheter une statue de la Sainte Vierge, la religion tenant une place très importante au sein de la famille.

Pislà lui fit remarquer qu'une statue ancienne ayant entendue de nombreuses prières était de bien plus grande valeur qu'une statue neuve.

Les jours suivants Pislà commença à faire des rêves prémonitoires et, nuit après nuit, ses rêves la guidèrent vers un village. Pour toute la famille ces rêves étaient un signe envoyé par le Seigneur.

C'est alors que Pislà, au volant de sa 4CV, s'arrêta devant une maison en bois qui l'attirait à Mackwiller. Elle frappa à la porte et une paysanne très âgée vint à sa rencontre, lui disant qu'elle n'avait besoin de rien, puis elle se dirigea vers une pièce pour se délester des seaux qu'elle portait. Pislà la suivit du regard lorsqu'elle aperçut une statue de Saint-Joseph en compagnie de deux statues d'anges. Elle demanda si ces pièces étaient à vendre.

La vieille femme lui répondit, qu'il fallait demander le curé qui habitait un peu plus loin s'il donnait sa bénédiction. Elle s'empressa d'aller le voir et c'est ainsi qu'elle put les acheter.

Heureuse de sa découverte, elle s'empressa de rentrer, souhaitant construire une chapelle, mais comme la Sainte Vierge, était manquante cela n'avait pas beaucoup de sens.

La nuit suivante, un nouveau rêve la troubla ; elle y voyait une femme qui lui disait de revenir, car elle avait chez elle une statue de la Vierge. Le lendemain, Pislà repartit avec sa sœur en direction de Mackwiller ; elles croisèrent une femme qui n'était autre que celle qui s'occupait de l'entretien de l'église. Celle-ci les conduisit dans une grange où, à leur grande surprise, elles découvrirent la tête de la Vierge qui émergeait de dessous un monticule de bois.

Voilà pourquoi la chapelle a été baptisée.

" Notre Dame des Bois".

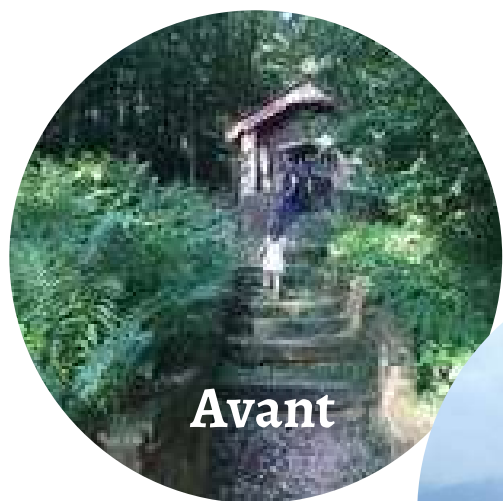
C'est à l'orée du bois de Wingen-sur-Moder que Pislà choisit de bâtir la chapelle car c'était un endroit où elle aimait se promener.

Son plus grand désir était que "Notre Dame des Bois" apporte à tous aides et réconfort demandés par toutes les personnes qui viendraient se recueillir ici, et cela encore longtemps après qu'elle ne soit plus de ce monde. Louise Loeffler est décédée le 30 juin 2013.

Faite de bois et d'écorce, la chapelle n'était pas très grande au début. Elle a été agrandie et consolidée à plusieurs reprises, de génération en génération. C'est dans les années 1960 qu'a eu lieu le premier pèlerinage : le cortège partait du terrain de foot jusqu'à la chapelle où le père Irénée célébrait la messe. En 1999 la tempête épargna miraculeusement la chapelle qui ne subit que très peu de dégâts. Malheureusement, en 2000, les pèlerinages se sont arrêtés subitement : la chapelle n'a plus été entretenue et son état s'est vite dégradé.

En 2018, Christian Brando Fritsch Hoffmann, propriétaire actuel du terrain qui lui a été transmis par son père, décida de restaurer la chapelle avec l'aide de ses proches. Commenant par le défrichage des arbres et des buissons, il installa un nouveau toit, remplaça les marches en gré en mauvais état. Certes, beaucoup de rénovations restent à faire : des travaux de peinture, la restauration de la cloche et des vitraux mais aussi la mise en place d'une rampe d'accès feront partie des prochains chantiers. S'ajouteront encore une végétalisation durable, l'installation d'un point d'eau pour pouvoir faciliter l'arrosage, l'installation de l'électricité pour les illuminations lors des futurs pèlerinages qui seront organisés dans les années à venir. Le plus grand désir de Christian Brando Fritsch Hoffmann : qu'un maximum de personnes tziganes et non-tziganes viennent se recueillir à la chapelle qui appartient à tous.

Une retraite aux flambeaux a eu lieu le 23 octobre 2021 : le cortège avait rendez-vous sur la place de la mairie à 18h pour se diriger ensuite vers la chapelle. La messe qui a suivi était animée par le curé Dominique Joly.



Avant



Avant



Après



Après



Pour en savoir plus :

1995 : film documentaire sur la mémoire tzigane

« De la source à la mer » réalisation Pilsa Helmstetter.

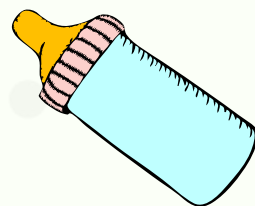
Ce film a été primé plusieurs fois au Festival de cinéma amateur.

Il fait partie du fond culturel tzigane en France.

2012 : Livre-Mémoires « Sur ces chemins où nos pas se sont effacés »

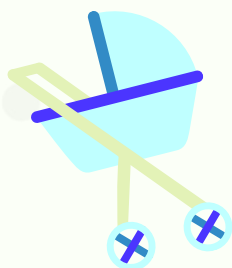
Louise Pilsa Helmstetter Mémoires d'une tzigane d'Alsace Ed Nuée Bleue





NAISSANCES 2021

Le 24 janvier.....Achille MESSMER
Le 08 févrierEthan METZ
Le 30 marsLou VIGNON-FERREARI
Le 16 maiKylia NUNIGE
Le 08 juinMaelys MOSER
Le 03 juilletCapucine SPECHT
Le 14 juillet.....Lenny RICHEFAL
Le 23 juillet.....Jeannot WOLF
Le 16 aoûtYuri MONIN
Le 25 septembreMaë BELLENCONTRE
Le 01 octobre.....Maeva LUSTIG
Le 29 novembre.....Klara LAUB
Le 05 décembre.....Eloïse BOULENGIER



Félicitations



Un oui pour la vie...



Le 28 août 2021
Martine PAVLIC
&
Pascal THOMAS



love

Le 11 septembre 2021
Aline CADARIO
&
Cédric GAUVAIN



Le 18 décembre 2021
Christelle STUDER
&
Charles-Pierre
GENTILHOMME

Félicitations

PACS 2021

Le 05 février 2021 : Sacha METZ et Lisa JAMANN

Le 12 novembre 2021 : Jérémy BELLENCONTRE et Maryline MOSER



Ils ont fêté leurs 80 ans...

Mme Elfriede THOMAS	le 14 janvier
Mme Marie-Louise JOCHEM	le 18 avril
Mme Elfriede ROTT	le 4 mai
M Joseph LANNO	le 18 mai
Mme Christiane LOEW	le 6 juin
M Martin WIEGER	le 13 juin
M Albert BERNARD	le 25 juillet
M Charles KIEHL	le 10 août
Mme Hélène FISCHER	le 12 septembre
Mme Béatrice BURGUN	le 12 novembre
Mme Christiane KELNER	le 22 décembre
Mme Marie-Thérèse LANNO	le 22 décembre



Ils ont fêté leurs 85 ans...

Mme Marie THOMAS	le 30 janvier
M Roger BRUCKER	le 4 mars
Mme Irène CUNRATH	le 19 mai
Mme Juliette KUNTZ	le 31 mai
Mme Yvonne FORTMANN	le 22 juillet
M Charles HASS	le 23 août
Mme Maria METZ	le 10 novembre
Mme Jacqueline HERR	le 25 novembre

Félicitations



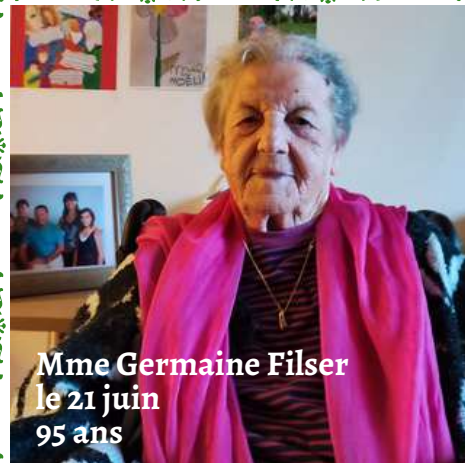
M Michel Heintz
le 14 avril
90 ans



Mme Claire Baltzer
le 9 mai
95 ans



Mme Germaine Filser
le 21 juin
95 ans



Mme Marie-Louise Guehl
le 26 juillet
95 ans



Mme Augustine Steiner
le 11 septembre
90 ans



Mme Paulette Huyeng
le 29 septembre
90 ans



Mme Lucienne Knoch
le 11 octobre
101 ans



Grands Anniversaires
Ils ont fêté 90-95 et 101 ans ...



Félicitations

Ils ont fêté ...

M Michel MULLER

le 26 janvier 93 ans

Mme Madeleine DEININGER

le 3 février 94 ans

Mme Marie-Louise EHRMANN

le 6 février 98 ans

M René EBY

le 20 février 97 ans

Mme Yvette RINIE

le 16 avril 92 ans

Mme Marie CRENNER

le 11 mai 97 ans

M René SCHMITT

le 13 mai 97 ans

M Marcel HASELWANDER

le 5 juin 92 ans

Mme Liliane EBY

le 5 juin 91 ans

Mme Marlise DAMBACHER

le 3 juillet 93 ans

Mme Marguerite SUM

le 7 juillet 97 ans

Mme Hilda AMBOS

le 10 août 92 ans

Mme Marthe FISCHER

le 27 août 91 ans

M Guillaume BERGMANN

le 16 septembre 96 ans

Mme Jeanne BARIDO

le 29 septembre 98 ans

M Raymond STEINER

le 21 octobre 93 ans

M François EHRMANN

le 28 novembre 97 ans

Mme Liliane AMBOS

le 1er décembre 93 ans

Mme Alice DUTT

le 5 décembre 91 ans

Mme Louise PFEIFER

le 12 décembre 93 ans

Mme Lucie SCHERRER

le 16 décembre 94 ans



Félicitations



Anniversaires de Mariage

Noces d'or
Dorschner Willy & Mariette
Le 2 juillet 2021



Noces d'or
Klopfenstein Francis & Astride
Le 28 août 2021



Noces d'or
Fischer Edmond & Solange
Le 12 novembre 2021

Noces de diamant
Risser Claude & Antonnietta
Le 28 décembre 2021



Félicitations

Jeanne ELSASS née SCHMIDT
05 janvierâgée de 81 ans

Gérard DORSCHNER
13 janvier..... âgé de 77 ans

Francine SCHULTZ née ANDRET
14 janvierâgée de 69 ans

Suzanne LENHARDT née FRANZ
25 janvierâgée de 91 Ans

Lucien DORSCHNER
11 marsâgé de 83 Ans

Robert BRECHENMACHER
14 mars âgé de 85 Ans

René EBY
Conseiller municipal de 1971 à 1983
Adjoint au maire de 1983 à 1989
Co-fondateur du jumelage
Wingen -sur-Moder et Burgkirchen
24 mars âgé de 97 Ans

Margot BAUMANN née STAUB
08 avrilâgée de 90 Ans

Louis KLOPFENSTEIN
Conseiller municipal de 1965 à 1971
03 mai âgé de 93 ans

Joseph BRUNAGEL
05 mai âgé de 67 Ans

Laurent GRUSSI
12 mai âgé de 64 Ans

Adèle BURGUN née BURGUN
24 maiâgée de 97 Ans



Lucie HAEHN née RUCH
20 juin âgée de 90 Ans

Patrice STAUB
03 juillet âgé de 74 Ans

Claude FOESSEL
22 juillet âgé de 65 Ans

Jacky SCHNEPP
02 aoûtâgé de 49 Ans

Emile BRUNNER
16 aoûtâgé de 89 Ans

Margot BRUMM née CORNET
30 aoûtâgée de 90 Ans

Patrick ARBOGAST
08 septembreâgé de 60 Ans

Caroline WOLF née HELMLINGER
29 septembre.....âgée de 41 Ans

Michel MULLER
07 octobre âgé de 93 Ans

Raymond ANSEL
19 octobre âgé de 74 ans

Lili HEYWANG née HODAPP
23 octobre.....âgée de 96 Ans

Claire BALTZER née BRUMM
14 novembreâgée de 95 Ans



Protection de l'environnement

D'un chantier participatif à une opération pilote pour l'environnement

Avec la pandémie, la pêche a connu une baisse de fréquentation ces deux dernières années. À côté de cette activité principale qui coule de source, l'association de pêche agit aussi pour la protection du milieu aquatique. C'est un volet environnemental moins connu, mais essentiel d'un point de vue écologique.

Un chantier participatif pour l'aménagement de frayères potentielles sur le Schusselthalbaechel a été organisé en été 2020. Le but recherché était de permettre le passage des poissons avec une intervention sur un petit cours d'eau près de Rosteig. En apportant son expertise, la fédération de pêche du Bas-Rhin s'est proposée d'organiser une journée de travail pour restaurer la continuité écologique. Un groupe formé de membres bénévoles des APPMA de Wingen sur Moder et d'Ingwiller a dégagé manuellement à l'aide de pioches, de pelles et de barres à mine les entrées de deux ouvrages obstrués par des blocs de grès en les déplaçant sur les bords du ruisseau. Puis, ils ont procédé à une recharge sédimentaire ponctuelle avec l'apport de cailloux et de gravier pour atténuer la hauteur de la chute d'eau et faciliter son franchissement par les poissons. Ces travaux dont l'investissement matériel a été très faible devront permettre à l'avenir de rétablir la totalité de la continuité écologique sur ce petit cours d'eau depuis ces ouvrages dégagés jusqu'à sa source.

Un parallèle peut être fait, même si la comparaison est osée, avec le projet de restauration complète d'un biotope alluvial artificiel sur la Moder pour ses retombées environnementales. Il a été réalisé dans le cadre d'un partenariat entre le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA) et le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace en lien avec le Parc naturel régional des Vosges du Nord. Le site d'une cinquantaine d'ares est situé un peu avant l'entrée de Wingen sur Moder en venant de Wimmenau. Après une première phase de démolition de différentes constructions (chalet incendié, piscines, barrage hydraulique sur la Moder...) et de suppression des plantations d'arbres exotiques fin septembre 2020, les travaux de restauration des milieux naturels et de la continuité écologique ont débuté en juin 2021. Pour rétablir la libre circulation des poissons et des sédiments, un nouveau lit a été créé pour la Moder. Parallèlement, une mare forestière favorable au biotope a été créée en lieu et place des anciens étangs aux berges bétonnées. Le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace s'assurera de la régénération naturelle du site en laissant la nature faire son œuvre. Le coût global du projet s'élève à 122 500 € dont 32 500 € pour l'acquisition des terrains et 90 000 € pour les travaux. Le financement est réparti entre l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse à hauteur de 67 %, la région Grand Est de 18 % et la Communauté de Communes Hanau-La Petite Pierre de 15 %.

C'est une grande satisfaction pour Christophe Klotz-Schell et les membres de l'APPMA qui verront à l'avenir les bénéfices de ces deux actions sur la population de truites.



L'Association «Franck, un Rayon de Soleil», en quelques mots

• Présentation et missions de l'Association :

L'Association «Franck, un Rayon de Soleil» soutient les enfants malades, leur famille, ainsi que les médecins et les chercheurs dans la lutte contre le cancer chez l'enfant, notamment la Gliomatose Cérébrale.

Pour aider ces enfants, et ce malgré la crise sanitaire que nous rencontrons depuis près de deux ans, l'Association continue à financer et à organiser de nombreuses sorties avec eux.

En septembre et décembre 2021, six familles ont pu partager des moments précieux à Disneyland.

Sans oublier les abonnements au RCS pour aller soutenir notre équipe lors de ses matchs en Ligue 1 de foot ! Ces sorties ont pour but de redonner le sourire aux enfants subissant des traitements lourds, et de ne pas les laisser affronter cette maladie tout seul.

De plus, l'Association finance de nouvelles structures pour le service d'Oncopédiatrie du CHU Hautepierre à Strasbourg et la recherche à l'échelle nationale. En effet, depuis le second semestre 2021, **un projet de recherche au niveau international a été lancé et est financé par cinq associations au niveau européen.**

Cela représente un espoir pour le traitement et le diagnostic de la Gliomatose Cérébrale chez l'enfant. Depuis douze ans, **l'Association a récolté plus de 530.000 €**, dont 100% des dons ont été reversés ! Ensemble, agissons pour nos Rayons de Soleil.

• Une date à retenir :

➤ **Dimanche 3 avril 2022** : Événement de l'Association «La Marche Solidaire» - **WINGEN-sur-MODER**



Les activités de Run'In'Wingen

Le mercredi soir séances de fractionnés basées sur la course à pied.

Le jeudi sortie course à pied nocturne (à la frontale).

Le vendredi séances de renforcement musculaire ouvert à tous.

Le samedi matin sortie marche nordique

Le dimanche matin marche sportive.

Le dimanche matin course à pied (trail) plusieurs niveaux.

Toutes nos activités sont encadrées par des bénévoles.

Tous nos rendez-vous (lieux et départs) sont visibles sur nos pages Facebook et Messenger.

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au : 06 34 04 36 99

ou par mail à l'adresse suivante : runinwingen@gmail.com





La MJC, fait en sorte de :

- proposer à tous, des moyens de qualité dans l'animation pédagogique et dans la réalisation personnelle artistique, culturelle, musicale et/ou physique ;
- stimuler la curiosité, la créativité, la découverte, l'expérimentation ;
- oser la rencontre humaine, sociale, sportive, culturelle ou artistique ;
- promouvoir le vivre ensemble, la tolérance, le dialogue, le respect de l'autre ;
- développer l'engagement associatif, l'écocitoyenneté, la volonté d'agir dans un but commun, le faire ensemble sur et pour son territoire.

Centre Culturel - 31, route de Zittersheim - 67290 Wingensurmoder
www.mjcwingensurmoder.com et sur Facebook MJC Wingensurmoder

● Péri scolaire

Les animations jeunesse sont proposées par l'équipe du péri scolaire de la MJC.

D'autres activités pour enfants et adolescents sont présentées dans les rubriques « Sports et Bien-être » : Danses, Eveil à la Danse, Handball, Yoga (stages) et dans la rubrique « Culture et Loisirs » : Atelier couture, Cercle d'échecs, Cinéma, Ecole de musique.

Responsable : Audrey Mangin / 07 49 04 51 74 /

audrey.mangin@mjcwingensurmoder.com Retrouvez les détails des activités sur les tracts spécifiques et sur le site internet de la MJC.

Dates Tous les jours de classe (lundi, mardi, jeudi, vendredi) Reprise 2/09/21 à partir de 7h30	La section péri scolaire de la MJC proposent 3 accueils tous les jours de classe.
Public Petite section maternelle jusqu'au CM2	Le Centre Communal d'Action Social de Wingensur Moder (CCAS) prend en charge une partie du coût du péri scolaire selon le quotient familial.
	- Accueil avant l'école : Entre 7h30 et 8h30 : accueil en douceur avec possibilité de prendre le petit déjeuner (tiré du sac), puis activités calmes (dessins, jeux, lectures...).
	- Restauration : De 12h à 13h45 : repas pris à la cantine du collège suivi d'un petit temps d'activité (coloriages, jeux de société, lectures, sorties au terrain de jeux en fonction de la météo).
	- Après l'école : De 16h15 à 18h15, goûter (fourni): activités diverses et variées (jeux collectifs, bricolages, poterie, musique, sorties forêt...)
	Lieu : L'accueil du matin et du soir se fera dans le bâtiment annexe de l'école et la restauration à la cantine du collège.

● Mercredis « Art'créatifs »

Dates Tous les mercredis de 14h à 18h A partir du 08/09/21	Mercredis après-midi "Art créatifs" avec de nombreuses activités originales : sorties nature (rivière, forêt), musique, grands jeux, arts plastiques... Programmation au trimestre.
Public Petite section maternelle jusqu'au CM2	Lieu : Bâtiment annexe de l'école dans 2 salles allouées au péri scolaire

■ Accueil de loisirs cirque

Dates
Une semaine
pendant les
vacances d'hiver et
deux semaines
pendant les
vacances d'été.

Public
4-15 ans

Accueil de loisirs cirque avec une intervenante professionnelle de la compagnie « Acroballes » (Anne Knipper). Un thème choisi par année scolaire exemple : le cirque de l'espace, le cirque du bizarre. Diverses disciplines du cirque : acrobatie, jonglage, clown, trapèze, tissu, trampoline.....

3 sessions cette année : en hiver, semaine 7 du 14 au 18 février 2022 et en été, semaine 28 du 11 au 15 juillet 2022 et semaine 29 du 18 au 22 juillet 2022.

Lieu : Centre Culturel de Wingen sur Moder + gymnase (été)

■ Danses pour les enfants de 7 à 10 ans

Dates
Les mardis de
17h30 à 18h30
Pas de cours
pendant les
vacances scolaires

A partir du
07/09/21

Public
Enfants
de 7 à 10 ans

Apprendre les bases de la danse que ce soit au niveau du rythme, de la position du corps et les appliquer sur différents styles de musiques actuelles. Il y aura dans ce cours des exercices de danse classique et des exercices au sol. Les cours sont précédés d'un échauffement et finissent par des étirements musculaires.

Coût : 60 euros par trimestre + carte de membre MJC.

Lieu : Centre Culturel de Wingen sur Moder

Responsable : Anna Ishchuk-Laigaisse / Danseuse professionnelle /
07 69 27 15 59 / anna-ishchuk@mail.ru / Facebook : Anna Ishchuk-Laigaisse

■ Danses variées

Dates
Les jeudis
de 20h à 21h
Pas de cours
pendant les
vacances scolaires

A partir du
09/09/21

Public
Niveau débutant,
moyen et adapté
aux seniors

Apprendre des chorégraphies sur divers styles de musique.

Tous les cours sont précédés d'un échauffement et finissent par des étirements musculaires.

Coût : 60 euros par trimestre + carte de membre MJC.

Lieu : Centre Culturel de Wingen sur Moder

Responsable : Anna Ishchuk-Laigaisse / Danseuse professionnelle /
07 69 27 15 59 / anna-ishchuk@mail.ru / Facebook : Anna Ishchuk-Laigaisse

● Eveil à la danse de 4 à 6 ans

Dates
Les jeudis de
17h30 à 18h30
Pas de cours
pendant les
vacances scolaires

A partir du
09/09/21

Public
Enfants
de 4 à 6 ans

Ce cours pour les petits a pour but de les initier aux fondamentaux de la danse : le rythme, les mouvements, la découverte de son corps et l'utilisation de l'espace.

Toutes les séances sont précédées d'un échauffement et finissent par des étirements musculaires.

Coût : 55 euros par trimestre + carte de membre MJC.

Lieu : Centre Culturel de Wingen sur Moder

Responsable : Anna Ishchuk-Laigaisse / Danseuse professionnelle /
07 69 27 15 59 / anna-ishchuk@mail.ru / Facebook : Anna Ishchuk-Laigaisse

● Foot en salle – Hommes

Dates
Les lundis
de 20h à 22h
Reprise 06/09/21

Public
A partir de 18 ans

Coût : 60 euros par an (carte membre MJC comprise).

Lieu : Gymnase de Wingen sur Moder

Responsable : Jean Luc Loew / 06 80 54 74 58 / loew.jl@wanadoo.fr

● Goshin Jutsu / Nihon Tai Jitsu

Dates
Les mardis
de 20h à 21h30
Reprise 07/09/21
Inscriptions
possibles toute
l'année

Public
ado à partir de
14 ans - adulte

Notes
Un certificat
médical stipulant
la pratique des arts
martialux est exigé.

Le terme Goshin Jutsu se traduit par « La Voie de la Protection du Corps à travers la Technique ». Cet art martial originaire du Japon était utilisé par les Samourais afin de préserver leur vie.

Le Goshin Jutsu est un moyen de défense. Cette technique permet d'acquérir des réflexes rapides, intelligemment contrôlés de self-défense, qui contribuent à se protéger de diverses agressions dans les activités quotidiennes de la vie.

Coût : adulte 130 € (licence comprise) + carte de membre MJC ; jeunes de moins de 18 ans 65 € par an (licence comprise) + carte de membre MJC ; Réduction de 20 euros pour un couple d'adultes et de 10 euros pour frères et sœurs de moins de 18 ans.

Lieu : Centre Culturel de Wingen sur Moder

Responsable : Audrey Deininger, Professeur 2eme dan FFK , DIF
06 82 23 51 60 / audreydeininger@sfr.fr / www.nihon-tai-jitsu.fr

Handball

Dates
Suivant âges
(voir ci-contre)

Public
Tous les publics

La section handball vous accueille pour la saison 2021-2022 :

Lundi : de 17h00 – 18h15 : Ecole de hand et de 18h30 – 20h00 : -15 filles (à confirmer si il y a une équipe)

Mardi : de 17h15-18h30 : -11 garçons, de 18h30-20h00 : -13 garçons (certainement entente avec SRIB) et de 20h00-22h00 : seniors masculins et -18 garçons

Mercredi : de 17h15-18h30 : -11 et -13 filles, de 18h30-20h00 : -15G et de 20h00-22h00 : seniors féminines et -18 filles

Jeudi : de 18h30-20h00 : -15 filles (à confirmer) et de 20h00-22h00 : seniors masculins et -18 garçons

Vendredi : de 20h00-22h00 : seniors féminines et -18 filles

Coût : licence de 30 à 130 €/an (à confirmer) suivant la catégorie d'âge (carte de membre MJC comprise). Pour le renouvellement de licence, il sera gratuit pour les licenciés suite à la crise COVID.

Lieu : Gymnase de Wingen sur Moder

Responsable : Malaunie Klicki / 5667057@ffhandball.net / Facebook Wingen sur Moder Handball

Pilates

Dates
Les mardis de
18h30 à 19h30 et
les jeudis de 19h00
à 20h00
Pas de cours
pendant les
vacances scolaires

A partir du
07/09/21

Public
Tout public

La méthode Pilates est une gymnastique douce qui allie une respiration profonde avec des exercices physiques. Le pilates est une méthode d'entraînement physique qui s'inspire du yoga, de la danse et de la gymnastique. Elle se pratique au sol, sur un tapis, ou à l'aide d'appareils.

Coût : 65 euros par trimestre pour une heure hebdomadaire (possibilité d'avoir les deux cours hebdomadaires à 123.50 euros par trimestre) + carte de membre MJC.

Lieu : Centre Culturel de Wingen sur Moder

Responsable : Anna Ishchuk-Laigaisse / Danseuse professionnelle / 07 69 27 15 59 / anna-ishchuk@mail.ru / Facebook : Anna Ishchuk-Laigaisse



Stretching et maintien en forme

Dates

Les mardis
de 10h à 11h
Pas de cours
pendant les
vacances scolaires

A partir du
07/09/20

Public

Tout public (adapté
aux seniors)

Il s'agit d'effectuer dans cette discipline des exercices de gymnastique pour retrouver ou garder souplesse et mobilité.

Toutes les séances sont précédées d'un échauffement et finissent par des étirements musculaires.

Coût : 60 euros par trimestre + carte de membre MJC.

Lieu : Centre Culturel de Wingen sur Moder

Responsable : Anna Ishchuk-Laigaisse / Danseuse professionnelle /
07 69 27 15 59 / anna-ishchuk@mail.ru / Facebook : Anna Ishchuk-Laigaisse



Yoga : ateliers pour adultes et enfants

Informations

Retrouvez tous les
détails de ces
ateliers sur le site
internet de la MJC

Important

Pensez à réserver
rapidement vos
places (voir dates
limites de
réservation sur le
site internet)

Public

Toute personne est
la bienvenue,
qu'elle ait déjà
pratiqué ou non le
Yoga posturale.

4 ateliers de plusieurs séances vous sont proposés tout au long de l'année.

Lieu : Centre Culturel de Wingen sur Moder

Responsable : Laura Schwartz, Professeure de Yoga Certifiée / 06 30 83 73
57 / laura.greenmoon@gmail.com / www.greenmoonyoga.com

Atelier Initiation à la Méditation

Pourquoi et comment intégrer la méditation dans notre quotidien. Lors de ces 4 séances vous serez guidés vers la méditation et initiés à la philosophie qui la sous-tend.

Public : adultes

Dates : samedis 23/4/2022, 7/5/2022, 21/5/2022 et 4/6/2022 de 14h à 15h

Coût : 50 € les 4 séances + carte de membre MJC

Atelier sur la Philosophie Du Yoga

Explorer toute la puissance de la Philosophie yogique, et les merveilleux outils du Yoga intégral, pour renforcer et compléter la pratique des Asanas.

Public : adultes

Dates : samedis 23/10/21, 6/11/21, 20/11/21 et 04/12/21 de 14h à 15h30

Coût : 65 € les 4 séances + carte de membre MJC

Atelier Yin Yoga

Ces séances vous permettront d'accueillir les saisons avec conscience, et de poser vos intentions pour ces périodes.

Public : adultes

Dates : dimanches 19/12/2021 et 20/3/2022 de 9h à 10h30 et mercredi
22/06/22 de 19h à 20h30

Coût : 15 € / séance + carte de membre MJC

suite page 7



Atelier Yoga Kids

Ces séances auront pour mission de permettre aux plus jeunes d'apprendre à utiliser leur corps de manière plus consciente, de les aider à décharger leur trop-plein d'énergie (physique, émotionnel), de les accompagner à développer leur concentration, ainsi que leur confiance en eux, de les reconnecter à leur créativité, de les guider vers une meilleure compréhension de leurs émotions.

Public : enfants de 6 à 12 ans

Dates : samedis 19/2/2022, 5/3/2022, 19/3/2022, 2/4/2022 de 13h30 à 15h

Coût : 65 € les 4 séances + carte de membre MJC



Yoga

Dates

Les lundis de
18h30 à 19h45.
Reprise 04/10/21

Est-il nécessaire de présenter le Yoga ? Chacun(e) de nous a en tête les parfaites postures des couvertures de magazine ou des vidéos de nos écrans ! Mais « faire » du yoga est bien autre chose que ces images d'Épinal ! Loin des performances à atteindre, loin des maîtrises parfaites...

« Ecoute ton corps... » Une écoute affinée et à affiner qui, dans la détente et la synchronisation de la respiration, dans le respect des possibilités corporelles de chacun(e), permet d'étirer doucement et en profondeur les muscles. Ce qui autorise des « postures » (ou asanas) harmonieuses. Cette écoute et le travail qui s'ensuit apaisent l'esprit et le mental, calme nos émotions, nous rend présent à nous-mêmes, aux autres, au monde.

Tel est le but du yoga. Tel est, semaine après semaine, le cheminement que vous propose Jacques Dardenne. Après chaque séance d'une heure, Jacques propose, mais n'impose pas, 15 minutes de méditation guidée.

Coût : 60 euros par trimestre + carte de membre MJC

Lieu : Centre Culturel de Wingén sur Moder

Responsable : Martine Reymann 06 83 06 52 35



Zumba

Dates

Les mardis de
9h à 10h00
Pas de cours
pendant les
vacances scolaires

Programme de remise en forme basé sur les rythmes populaires d'Amérique latine. Ce cours est adapté aux seniors.

Comme toujours le cours commence par un échauffement et se termine par des étirements musculaires.

A partir du
09/09/20

Coût : 55 euros par trimestre + carte de membre MJC.

Lieu : Centre Culturel de Wingén sur Moder

Public

Tout public (adapté
aux seniors)

Responsable : Anna Ishchuk-Laigaisse / Danseuse professionnelle / 07 69 27 15 59 / anna-ishchuk@mail.ru / Facebook : Anna Ishchuk

● Atelier Couture

Dates
Le vendredi soir de
19h30 à 21h30
Session 1 à partir
du 01/10/21
Session 2 à partir
du 07/01/22

Public
adultes et
adolescent(e)s

Accompagnement technique individualisé pour vous initier ou vous perfectionner en couture dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Le vendredi soir de 19h30 à 21h30

2 sessions de 10 séances. Il n'est pas obligatoire de s'inscrire aux 2 sessions. Possibilité de s'inscrire pour un rythme par quinzaine (1 séance sur 2). Inscriptions : maximum 7 personnes par session.

Tarif : carte membre + 70 € par session (10 séances) ou 35 € par quinzaine A ou B (5 séances)

Session 1 : 01/10(A) - 08/10(B) - 15/10(A) - 22/10(B) - 12/11(A) - 19/11(B) - 26/11(A) - 03/12(B) - 10/12(A) - 17/12(B)

Session 2 : 07/01(A) - 14/01(B) - 21/01(A) - 28/01(B) - 04/02(A) - 25/02(B) - 04/03(A) - 11/03(B) - 18/03(A) - 25/03(B)

Lieu : Centre Culturel de Wingen sur Moder

Responsable : Catherine François, Formatrice Couture /
06 18 16 16 14 / lechatdanslalune@orange.fr

Autres formules proposées à l'Atelier Couture :

- **Une journée Couture (Adultes)**

Accompagnement technique individualisé et partage d'expériences dans une ambiance conviviale. Niveau débutant ou confirmé, 5 à 7 places selon le niveau du groupe.

Inscription au plus tard 15 jours avant la date. En dessous de 3 inscriptions, le stage sera annulé.

Thème libre (choisir un modèle simple à réaliser pour avoir la satisfaction de le terminer le jour même)

Dates proposées : samedi 04/12/21 de 9h à 16h30, samedi 19/03/22 de 9h à 16h30, samedi 21/05/22 de 9h à 16h30

Tarif : carte de membre + 30 € la journée

- **Une demi-journée Couture (Enfant accompagné) :**

Un moment de couture à partager avec sa maman ou sa mamie durant une matinée. Initiation à la couture pour les plus jeunes (7-10 ans accompagnés par un adulte) en s'amusant grâce à des projets ludiques.

Inscription au plus tard 15 jours avant la date.

Maximum 5 enfants avec leurs mamans ou mamies respectives (Moins de 3 inscriptions, le stage sera annulé)

Dates proposées : Samedi 20/11/21 de 9h à 12h, Samedi 29/01/22 de 9h à 12h, Samedi 07/05/22 de 9h à 12h

Tarif : carte de membre + 15 € (le patron du modèle choisi au préalable par l'enfant et quelques petites fournitures sont inclus dans le prix de la séance)

● Cercle d'échecs Kaïssa

Dates

Les mercredis de
20h à 23h45minuit
(adultes)
Les samedis de
9h30 à 12h30
(jeunes)

Public

Pour tous les âges,
tous les niveaux :
apprentissage,
entraînements,
compétitions.

Coût : Cotisation(s) club + Carte de membre MJC

Senior vétéran licence A part fédérale + ligue 47 € + cotisation club 23 € = 70€ pour la saison

Junior cadet licence A part fédérale + ligue 24 € + cotisation club 11 € = 35 € pour la saison

Minime benjamin licence A part fédérale + ligue 16 € + cotisation club 11 € = 27 € pour la saison

La part fédérale est inchangée par rapport à 2020/21, la part revenant à la ligue peut éventuellement encore varier.

Lieu : Centre Culturel de Wingen sur Moder

Responsable : Manuel Ménétrier, Président du cercle Kaïssa et de l'ASAJEPSII / 06 02 69 39 19 / manuelmenetrier@gmail.com

● Cinéma Amitié +

Dates

Reprise 03/09/21

Public

Grand public et
scolaires

Le cinéma Amitié Plus propose des films récents, en 3ème ou 4ème semaine d'exploitation : le vendredi à 20h15 un film Art et Essai souvent en VOSTF précédé d'un court métrage et le samedi à 20h15 un film Grand Public en VF ou en VOSTF. Lorsque l'actualité cinématographique le permet, un film familial en VF est projeté le dimanche à 17h. Les tout petits ne sont pas oubliés, tous les 15 jours, le dimanche matin à 10h30 un film pour enfants à partir de 3 ans est projeté.

Programme sur le site de la MJC ou par tracts et affiches.

La MJC propose également aux associations ou aux particuliers d'organiser une séance de cinéma, publique ou privée, sur le thème de leur choix. N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'informations

Tarifs : 3 euros pour les jeunes de moins de 18 ans et 5 euros pour les adultes. abonnement (6 places payées + 1 gratuite) : 18 euros pour les jeunes et 30 euros pour les adultes

Lieu : Salle de spectacles – Enceinte du Collège de Wingen sur Moder – 29, route de Zittersheim – Entrée côté terrain de foot

Responsables : Francis Knipper au 03 88 89 70 56 / Giles Knipper au 07 69 82 02 61 / amitieplus.wingen@gmail.com

● Ciné-débat "Découverte du Monde" : Nature et société, monde sauvage, voyage

Dates
Ciné-débats
"Découverte du monde" : Le dernier jeudi de chaque mois (sauf exception) à 20h15

Ciné-débats
"Mardis sociétés" : Le mardi en début de mois à 20h15

Public
Grand public et scolaires

Dernier jeudi du mois / Découvertes du monde : Une soirée... 3 thèmes... Les ciné-débats "Monde sauvage" et "Nature & société" organisés avec le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, invitent, à travers des documentaires de qualité, à connaître mieux la nature qui nous entoure et la relation de l'homme avec cette dernière. Les ciné-débats « Voyage » vous proposent de découvrir, à travers le regard d'amoureux du voyage, d'autres pays, d'autres façons de vivre. Programmation de septembre à juin.

Premier mardi du mois / Les « Mardis sociétés » abordent des thèmes chers aux habitants du territoire. N'hésitez pas à nous solliciter pour nourrir cette programmation, construite au fil de l'eau.

Tarifs : Se reporter à l'activité Cinéma Amitié *

Lieu : Salle de spectacles – Enceinte du Collège de Wingen sur Moder

Responsables : Marie L'Hospitalier 06 28 10 32 80 et

Francis Rutsch 06 19 96 29 42

● Club des Seniors « Les Vaillants Wingener »

Dates
Tous les vendredis des semaines impaires de 14h à 18h
Reprise 17/09/21

Public
Toute personne âgée de 60 ans et plus

Toutes les personnes âgées de 60 ans et plus sont les bienvenues. Rencontres récréatives pour un moment de convivialité, de détente, de jeux ou de journée à thème.

Coût : 25 euros (carte de membre comprise) pour une personne, 45 euros (cartes de membre comprises) pour un couple.

Lieu : Centre Culturel de Wingen sur Moder

Responsable : Nicole Barido 03 88 89 75 69 ou 06 07 67 51 74 /

barido.nicole@orange.fr / Facebook Les Vaillants Wingener

● École de Musique et de Danse

Dates
Inscriptions le mercredi 15 septembre de 13h à 17h au Centre Culturel
Pas de cours pendant les vacances scolaires

Public
Enfants et adultes

Nouveau cette année : cours de violon et cours de percussions : éveil percussions, cours enfants et cours adultes

Formation musicale - Initiation musicale - Chant- Flûte traversière et à bec - Piano - Guitare - Batterie - Trompette - Saxophone - Éveil percussions - Percussions africaines

Coût : Feuilles d'inscriptions ou sur le site de la MJC

Lieu : Centre Culturel de Wingen sur Moder

Responsable : Céline Demoulin, Directrice / 06 68 14 24 52 / demoulincelines@gmail.com

● Le Bar à René

Dates	Toujours fidèle à son poste, René et son équipe continuent d'assurer une fois par mois la tenue du Bar à René pour le plus grand plaisir de nombreuses personnes à qui ce bar donne l'occasion de se retrouver pour une soirée de détente. Le bar est ouvert à tous, n'hésitez pas à venir pour une soirée conviviale.
Public	Le Bar à René connaît toujours une belle affluence. plaisir de vous accueillir.
Ouvert à tous	Lieu : Centre Culturel de Wingen sur Moder Responsable : René Hunsinger / 06 89 96 29 15 / hunsinger.wingen@gmail.com

● SEL « La Sablonnière »

Dates	Le SEL (Système d'Échange Local) est une association de personnes qui mettent des services, des savoirs et des biens à la disposition des un(e)s et des autres. Le SEL organise notamment des GratiSEL qui permettent à chacun de déposer tout objet en bon état qui ne lui sert plus et d'emporter ce qu'il souhaite... gratuitement !
Voir site de la MJC ou Facebook du SEL	
Public	Lieu : Centre Culturel de Wingen sur Moder Responsable : Michaël Capot-Klein 06 87 52 65 68 / nirvana.ael@laposte.net / Facebook Sel des Vosges du Nord
Tous les publics	

● Groupement des Parents d'Élèves

LES PARENTS D'ÉLÈVES DE WINGEN SUR MODER

Sandra Ensminger



Maman de Tiago
en classe de MS
chez Mme Klein

Valérie Kalpa



Maman de Isaline
en classe de CE2
chez Mme Ménétrier

Julien Prinnet



Papa de Ninon
en classe de CE2
chez Mme Staub

Diana Fleck



Maman de Luca
en classe de CE2
chez Mme Ménétrier

Christelle Lesquir



Maman de Aloyse
en classe de GS
chez Mme Jonas

Jennifer Coletti



Maman de Marion
en classe de CM1
chez Mme Staub
& Elise en MS chez
Mme Klein

Cathy Matter



Maman de Solène
en classe de CE1
chez Mme Ménétrier

Amélie Oudin



Maman de Abby
en classe de CM1
chez Mme Staub

Sandrine Klein



Maman de Louise
en classe de CE1
chez Mme Ménétrier
et Lucie en MS chez
Mme Jonas

Cédric Cron



Papa de Léo
en classe de GS
chez Mme Jonas
et Elise en CM1
chez Mme Staub

Jessica Amann



Maman de Lenny
CP chez M. Falipou,
Kilian CE2 chez
Mme Staub & Tom CM2
chez M. Capot Klein

Grégory Sohn



Papa de Gauthier
en classe de GS
chez Mme Klein

**Les 12 parents d'élèves de l'école primaire de Wingen sur Moder sont à votre disposition
À quoi servent ils ?**

Ils jouent un rôle de relais et de médiateur entre les familles, l'équipe enseignante, le périscolaire et la commune

Ils représentent les familles lors des conseils d'école (3 fois par an)

Ils donnent leur avis et sont force de proposition pour améliorer le fonctionnement de l'établissement

Ils initient des actions pour financer les activités scolaires et le renouvellement du matériel pédagogique (jeux, livres...)

Ils contribuent au bien-être des enfants et sont attentifs aux difficultés que peuvent rencontrer les élèves.

Comment nous contacter ?

Une adresse mail vous est dédiée: rpewsm@gmail.com

Toutes les classes sont représentées, n'hésitez donc pas à venir nous voir en cas de besoin.

Nous organiserons des événements tout au long de l'année scolaire.

N'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez nous apporter votre aide.



● Autres services du Centre Culturel

Don du sang

Multi-Accueil La Capucine : 03 88 02 32 86

Location de salles pour fêtes familiales, réunions diverses (s'adresser à la mairie de Wingen sur Moder 03 88 89 71 27)

Médiathèque municipale : 03 88 02 32 85 - ouvert le mardi de 16h à 18h, le mercredi de 10h30 à 11h30 et de 15h à 17h, le jeudi de 18h à 20h et le samedi de 15h à 17h.

Musique de Wingen sur Moder : Emmanuel Kempfer - tous les vendredis à 20h

Information : La carte de membre est individuelle et obligatoire pour toutes les activités régulières de la MJC. Elle est à payer une fois par an et couvre toutes les activités. Elle est de 12 euros pour les adultes et de 5 euros pour les jeunes de moins de 18 ans. Elle donne droit à une place gratuite au cinéma Amitié Plus.

Membres élus du Bureau de la MJC : Francis Knipper / Président, Trésorier / 03 88 89 70 56, Brigitte Brunner / Trésorière adjointe / 03 88 89 70 06 et Marie l'Hospitalier / Secrétaire / 06 28 10 32 80

Direction MJC : Elisa Mutschler / 06 83 09 15 99

La MJC de Wingen sur Moder est subventionnée par :

- la Commune de Wingen sur Moder pour son fonctionnement général,
- la CAF dans le cadre de l'espace de vie sociale et des ALSH,
- la Collectivité européenne d'Alsace et la Communauté de Communes Hanau - La Petite Pierre pour son École de Musique,
- le Parc régional des Vosges du Nord pour les séances de Ciné-Débat,
- la Collectivité européenne d'Alsace pour les licences jeunes.



Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).

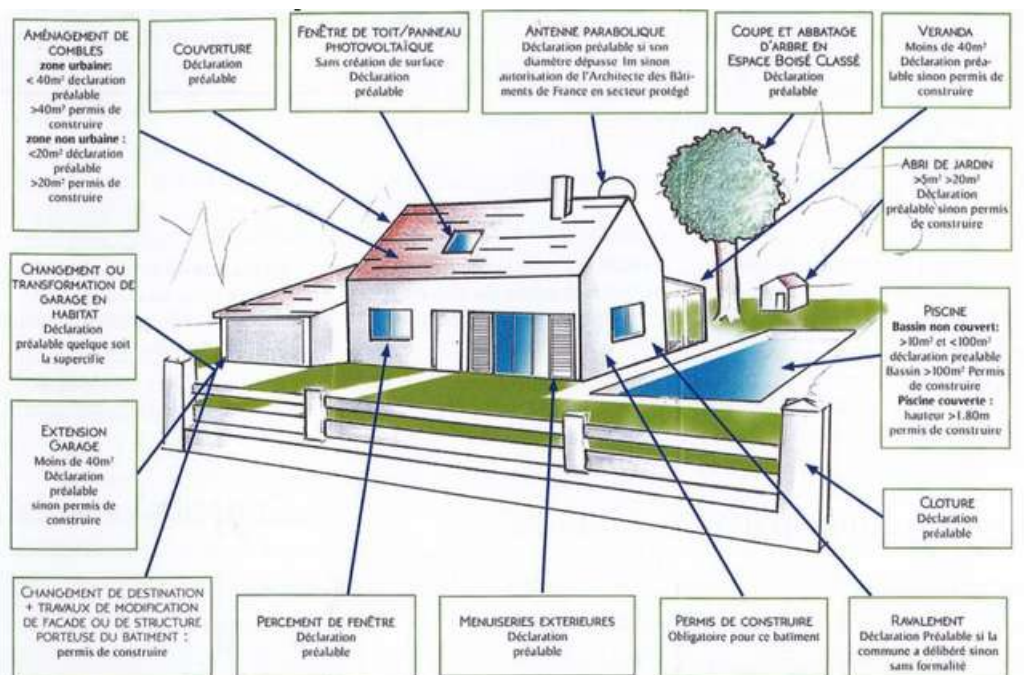
À partir du 3 janvier 2022, la SVE s'applique aux demandes d'autorisations d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont Wingen-sur-Moder, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pouvez désormais saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réalisez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pouvez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande est instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Pour accéder au téléservice et déposer votre demande, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://appli.atip67.fr/guichet-unique>



Informations du Correspondant Défense

Le recensement citoyen



Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser.

Vous devez présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour votre inscription au Bac avant 18 ans).

Le recensement permet à l'administration de vous convoquer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16e anniversaire et jusqu'à la fin du 3e mois qui suit.

Exemple : si votre 16e anniversaire est le 12 janvier 2021, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 janvier 2021 et le 30 avril 2021.

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen. Il permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Est-il obligatoire ?

Fournir un justificatif concernant le recensement ou la JDC est obligatoire pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française :

- avant 18 ans, il faut présenter une attestation de recensement pour vous inscrire à un examen (BEP, Bac) ou un concours administratif
- à partir de 18 ans, il faut présenter un certificat de JDC pour s'inscrire un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France.

Le recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

Démarche à suivre :

La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile (ou de celle où est situé l'organisme auprès duquel vous avez fait élection de domicile).

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

Comment obtenir votre attestation ?

Vous devez aller à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

Informations du Correspondant Défense

Votre première expérience au sein de l'Armée de Terre

But :

Une occasion unique de vous faire connaître le monde de la défense, et, pourquoi pas, de vous aider à conforter un désir d'engagement.

Pour qui :

De l'élève de 3e à la recherche d'un stage découverte, à l'étudiant de niveau BAC + 7, vous pouvez postuler à l'un des nombreux stages proposés par le ministère des Armées.

Comment s'inscrire :

Une banque de stages interarmées (sur tout le territoire national) est mise à votre disposition sur stages.defense.gouv.fr

Conditions de stage :

Être de nationalité française et pour les étudiants être en règle avec les obligations du Service national.



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



ASPIRANT DISCERNANT MAIRE ENTREPRENEUR

 J'ai entre 16 et 25 ans  Je m'inscris en quelques clics  Je m'informe de A à Z

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR

   **SEUL RÉSEAU GÉNÉRAL POUR L'ORGANISATION DE VOTRE JDC**
MINISTÈRE DES ARMÉES - MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

LE SAVIEZ-VOUS ?

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Votre certificat est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

ou pour :

- ✓ vous engager dans l'armée.

Grâce à **MAJDC.FR** vous pouvez

- ✓ découvrir ce qu'est la JDC ;
- ✓ poser toutes vos questions ;
- ✓ télécharger votre convocation ;
- ✓ changer la date de votre JDC ;
- ✓ demander une exemption ;
- ✓ être guidé jusqu'au site de convocation ;
- ✓ télécharger votre attestation à l'issue de la JDC.



PRÉSENTATION

Le Service national universel s'adresse à tous les jeunes âgés de 15 à 17 ans.

Sa mise en œuvre poursuit les objectifs suivants :

- la transmission d'un socle républicain,
- le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la valorisation des territoires –,
- le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle.

Le SNU remplacera, au terme de son extension à l'ensemble d'une classe d'âge, la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Le SNU comprend 3 étapes clés :

Un séjour de cohésion

D'une durée de deux semaines, il permet à chaque jeune de découvrir un autre territoire. C'est également une opportunité de vie collective pour créer des liens nouveaux, apprendre la vie en communauté, développer sa culture de l'engagement et ainsi affirmer sa place dans la société.

Les activités durant le séjour sont conçues en lien avec l'expérience des participants et prendront différentes formes : activités sportives, témoignages d'engagement, aide à la construction du projet d'étude et/ou professionnel, visites, discussions et échanges...

Une mission d'intérêt général obligatoire

Elle est préparée durant le séjour de cohésion notamment à l'occasion d'un module "découverte de l'engagement". Elle s'inscrit dans les domaines suivants : solidarité, santé, éducation, culture, sport, environnement et développement durable, citoyenneté, etc.

Elle dure 2 semaines, dans l'année qui suit le séjour de cohésion.

Un engagement volontaire

À l'issue des 2 premières étapes, chaque jeune peut s'engager pour une société fraternelle et d'entraide mobilisant un dispositif existant : Service Civique, réserve civique, sapeur-pompier volontaire, réserviste... dans des domaines multiples : culture, sport, défense et sécurité, accompagnement des personnes fragiles, préservation de l'environnement...

POUR EN SAVOIR PLUS

S'inscrire au SNU: snu.gouv.fr

Retrouver le SNU sur [facebook](#)

DÉPLACEZ-VOUS AVEC TER depuis la gare de Wingen sur Moder

AVEC TER FLUO, OPTEZ POUR UN MODE DE TRANSPORT
ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE !

À Oermingen, vous disposez en semaine de :

13 | en **39**
allers-retours | minutes
quotidiens | seulement
vers **Strasbourg**

13 | en **41**
allers-retours | minutes
quotidiens | seulement
vers **Sarreguemines**

Pour vos trajets quotidiens, choisissez l'abonnement !

L'abonnement Primo : pour les moins de 26 ans

L'abonnement Presto : pour les 26 ans et plus

Quel que soit le motif de vos déplacements, avec l'abonnement, vous circulez en illimité en Grand Est sur le trajet TER Fluo de votre choix.

Prix mensuel	Primo	Presto
Wingen sur Moder - Strasbourg	65,10 €	112,40 €
Wingen sur Moder - Sarreguemines	61,50 €	96,90 €

Si vous avez une activité salariée (y compris alternance ou formation), vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par votre employeur allant jusqu'à 50% du coût de votre abonnement.

Pour vos trajets occasionnels, la carte est faite pour vous !

La carte Primo : pour les moins de 26 ans

La carte Presto : pour les 26 ans et plus

Elle vous permet de bénéficier, pendant un an, de 30% de réduction avec la carte Presto ou de 50% avec la carte Primo en semaine. Le week-end c'est 70% de réduction sur vos billets TER Fluo.

Prix d'un trajet simple	-50%	-70%
Wingen sur Moder - Strasbourg	5,70 €	3,40 €
Wingen sur Moder - Sarreguemines	4,90 €	3,00 €

Le week-end avec la carte Presto, emmenez jusqu'à 3 personnes et faites leur bénéficier des mêmes réductions que vous.

Tarif solidaire

La carte solidaire, délivrée gratuitement aux bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS), offre 80% de réduction sur tout TER en Grand Est.

Train ou voiture ?

Pour connaître et comparer l'empreinte carbone et le coût de votre déplacement, rendez-vous sur :
ecocomparateur.tergrandest.fr

Pour tout renseignement :

grandest.ter.sncf.com - N° Contact TER Grand Est : 0 805 415 415 (service et appel gratuits)



Avec le soutien financier de



La plateforme solidaire fête ses un an !

Et vous, l'avez-vous rejointe ?

Si certains d'entre vous sont passés à côté, la plateforme solidaire, c'est une mise en relation directe des gens, où tout le monde en profite !!

Présente sur le territoire de la communauté de communes d'Hanau-La Petite Pierre, cette plateforme veut répondre aux besoins des habitants en liant bénéficiaires, bénévoles et associations.

Pour les bénéficiaires, c'est l'occasion de recevoir de l'aide pour des petits services du quotidien, de se simplifier la vie, de garder son autonomie et de maintenir un lien social fort. C'est un service gratuit, sécurisé car fourni par des bénévoles connus de la mairie et évolutif : si votre besoin évolue, votre demande pourra aussi évoluer et le service rendu avec ! Besoin d'une aide informatique en Novembre, et d'un transport pour vous rendre à l'anniversaire de votre neveu le mois suivant ? Pas de problème ! Vous hésitez à contacter des inconnus ? Passez par votre mairie qui servira de relai, vous serez accompagnés et aidés dans les démarches

Pour les bénévoles, c'est l'occasion de se rendre utile, d'apporter de l'aide à des gens autour de soi, mais sans contraintes (ou presque) : les bénévoles peuvent choisir quels types d'actions ils acceptent, quand ils les acceptent, selon leurs disponibilités, sans aucune obligation ! Si vous êtes disponible uniquement les lundi soirs de 19h30 à 20h, vous pouvez tout à fait ne rendre des services que sur ce créneau. N'hésitez pas à vous inscrire à cause de problèmes de disponibilité : une somme de petits créneaux fait une semaine entière. Et de la même manière : n'hésitez pas à vous inscrire à causes de vos compétences. Si vous aimez les jeux de société mais que vous souffrez de phobie administrative, vous pouvez très bien ne choisir que les visites de convivialité et non l'aide administrative. En un mot : du bénévolat à la carte.

Enfin, pour les associations, c'est un super moyen de communiquer sur ses activités, d'en faciliter l'accès grâce à la mise en place de covoiturage, de trouver des bénévoles lorsque des événements en requièrent, et à l'inverse de proposer des bénévoles et des activités. Cette plateforme est la vôtre : utilisez là comme vitrine, comme site de partage, comme vecteur d'animation. Aidez, demandez de l'aide, animez le territoire : voilà les possibilités que vous offre la plateforme.

Vous aussi vous souhaitez participer ? Alors n'hésitez plus !

Pour vous inscrire, plusieurs possibilités

- Directement dans votre mairie, auprès du secrétariat ou du référent senior
- Par téléphone auprès de la communauté de communes : 03 88 70 41 08
- Directement par internet à l'adresse suivante : benevolat.hanau-lapetitepierre.alsace

Plus d'infos : 03 88 70 41 08 / 07 52 02 50 67 / benevolat@hanau-lapetitepierre.alsace / dans votre mairie !

Centrale photovoltaïque de l'école de Dossenheim

Chiffres Clés :

- 137 actionnaires
- 9 installations et 288 kWc installés
- 285 MWh de production électrique prévue par année complète de fonctionnement
- depuis 2018 : 386 MWh ont été injectés dans le réseau
 - = 27 tonnes de CO2 évités
 - = 89 arbres plantés
 - = la quantité d'électricité consommée par 83 foyers/an



Les énergies renouvelables citoyennes : une réalité dans le Pays de Saverne, bientôt au Pays de Hanau La Petite Pierre.

Depuis 2018, Centrales Villageoises du Pays de Saverne a financé pour plus de 350 000 euros d'installation de panneaux photovoltaïques (environ 1 600 M2).

Ce sont actuellement 9 centrales photovoltaïques qui produisent des énergies renouvelables citoyennes, elles sont situées :

- à Saverne (3 écoles + club house de foot),
- Monswiller (entreprise privée),
- Thal-Marmoutier (école-mairie),
- Dossenheim (école + préau),
- Bouxwiller (station d'épuration)

Cela a été possible grâce à l'engagement de plus de 140 actionnaires qui ont souhaité investir (placement financier éco-responsable) et s'investir (gouvernance citoyenne) dans une entreprise pleinement engagée dans la transition énergétique.

L'entreprise Centrales Villageoises est prête à développer de nouveaux projets sur la communauté de communes de Hanau La Petite Pierre comme elle l'a déjà fait à Dossenheim et Bouxwiller. Pour cela des réunions publiques vont être organisées dès début 2022 dans différentes communes volontaires avec l'objectif de constituer un nouveau collectif citoyen du territoire. Il pourra ainsi assurer le pilotage du projet et le développement de Centrales Villageoises au Pays de Hanau La Petite Pierre.

Pour cela, nous avons besoin d'être rejoint par de nouveaux citoyens qui sont prêts :

- à nous aider dans la gestion de l'entreprise Centrales Villageoises
- à identifier de nouvelles toitures en sollicitant leurs élus locaux pour la mise à disposition de toits de bâtiments communaux
- à devenir actionnaire pour financer ces futures installations (une action = 100 euros ; rentabilité estimée de 2% par an sur 20 ans)

Le projet Centrales Villageoises est un modèle économique stable et reproductible, qui contribue au développement économique du territoire. Il permet une production d'énergie non fossile locale et mobilise ses citoyens pour la transition énergétique du territoire.

Des nouveautés sont envisagées pour fin 2022 :

- encourager les économies d'énergies (défi DÉCLICS pour les particuliers ou championnat CUBE pour les bâtiments publics/privés et bâtiments d'enseignement)
- l'accompagnement des particuliers dans leur projet d'installation photovoltaïque (3 à 9 kWc)
- la promotion de kits solaires et solidaires (1, 2 ou 4 panneaux)

Les engagements de la France pour la réduction des gaz à effet de serre et le changement climatique sont aussi ceux des territoires avec et pour les citoyens, les associations, les entreprises et les collectivités qui les composent.

Avec Centrales Villageoises, chacun peut faire sa part et même plus !

Rejoignez-nous, devenez acteur de la transition et producteur d'énergies renouvelables.

Contact : courriel : paysdesaverne@centralesvillageoises.fr

site internet : www.paysdesaverne.centralesvillageoises.fr

Protection de la nappe d'Alsace

DREAL

partager sur facebook partager sur twitter

publié le 5 juillet 2021 (modifié le 2 septembre 2021)

La Ministre de la Transition Écologique, Barbara Pompili, a annoncé, le 18 janvier 2021, le confinement du site de Stocamine sans déstockage complémentaire et a décidé de dédier une enveloppe de 50 millions d'euros sur 5 ans, pour la protection de la nappe Alsace. Sur une liste de sites impactant la qualité de la nappe, élaborée par la DREAL Grand Est et l'ADEME, 3 sites ont été retenus par le Ministère de la transition écologique pour mise en sécurité : PCUK à Wintzenheim (68), ABT à Richwiller (68) et Munsch-Gulden à Wingen-sur-Moder (67).

Par courrier du 16 février 2021, la Ministre a demandé au préfet du Haut-Rhin, en coordination avec la préfète de la région Grand Est, de mettre en place un comité de pilotage (COFIL) du plan de protection de la nappe d'Alsace pour partager et suivre les actions mises en œuvre sur ces 3 sites, en associant notamment la DREAL, la DGPR, l'ADEME, l'ARS, les DDT, les élus locaux, les parlementaires, l'établissement public foncier d'Alsace et les associations de protection de l'environnement.

Le premier COFIL de ce plan, présidé par le Préfet du Haut-Rhin et co-piloté par la DREAL Grand Est, a eu lieu le vendredi 30 avril 2021 en visioconférence et a réuni une quarantaine de participants.

Ci-après le relevé des échanges ainsi que la présentation réalisée en séance :

copil nappe d'Alsace 30 04 2021

compte rendu copil nappe d'alsace 30 04 21

Lors de ce comité, il a été décidé de créer des comités de suivi locaux pour chacun des 3 sites.

Les premières réunions ont eu lieu :

- le 6 juillet 2021 à 10h pour le site Munsch-Gulden,
- le 6 juillet 2021 à 16h pour le site ABT,
- le 8 juillet 2021 à 14h pour le site PCUK.

Les comptes rendus de ces comités de suivi locaux ainsi que les présentations réalisées en séance (PCUK et Munsch-Gulden) sont accessibles ci-après.

Les comptes-rendu et présentation des premières réunions des comités locaux sont accessibles ci-après :

Compte Rendu du comité du 06 07 21 Munsch-Gulden Wingen-sur-Moder 67

Présentation ADEME comité 06 07 21 Munsch Gulden Wingen-sur-Moder 67

Compte rendu du comité du 06 07 21 Richwiller 68

Comité du 6 juillet 2021- présentation ADEME ABT Richwiller 68

Compte rendu du comité du 08 07 21 PCUK Wintzenheim 68

Présentation ADEME comité du 08 07 21 PCUK Wintzenheim 68

<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/protection-de-la-nappe-d-alsace-a20208.html>

La magie de Noël au musée Lalique

Happy cristal - La valse des saisons

Happy cristal est devenu au fil des ans un rendez-vous incontournable pour les familles qui viennent découvrir les nouvelles mises en scène préparées par l'équipe du musée.

En effet, depuis 2012, les pièces en cristal sont plus particulièrement mises à l'honneur pendant la période de Noël grâce à cette exposition. « Le musée Lalique présente un aperçu des créations Lalique, des bijoux Art Nouveau aux créations en cristal actuel, explique Véronique Brumm, sa directrice, « mais c'est le verre qui est principalement mis à l'honneur dans les collections permanentes ».

Happy cristal, grâce à un partenariat avec la Maison Lalique, permet de montrer davantage de pièces actuelles. Nous créons des mises en scène qui font vivre les objets et qui rappellent que, quand René Lalique imaginait un objet au début du XXe siècle, celui-ci avait avant tout une fonction ! Un vase, avant d'être une œuvre d'art, servait à mettre des fleurs par exemple !

En 2021, avec Happy cristal - La valse des saisons, le musée Lalique invite à découvrir des univers poétiques où le cristal rayonne, accompagné par les célèbres concertos d'Antonio Vivaldi. Chaque saison a sa couleur, son ambiance... Il est ainsi possible de reprendre les mots du poète Louis Aragon : les raisons d'aimer et de vivre varient comme le font les saisons... Ce sont ici les œuvres qui racontent des histoires et transmettent des émotions...

Pour commencer leur déambulation, les visiteurs entrent dans le cocon d'un foyer, où la table est richement dressée pour un repas de Noël, où le sapin étincelle au coin du feu... Le printemps est une invitation à une flânerie florale où virevoltent les hirondelles et d'autres oiseaux en cristal... En été, c'est une promenade champêtre pour un pique-nique chic qui est proposée. À l'automne, ce sont les forêts, si importantes dans les Vosges du Nord, qui ensorcellent ou peut-être bien les vignes où les merles viennent picorer les raisins ? À chacun de se laisser porter par la magie de Noël !

Entrée d'Happy cristal gratuite – L'accès aux collections permanentes reste payant.

Décembre 2021 – musée ouvert tous les jours de 10h à 18h sauf : musée fermé le 25 décembre
musée ouvert de 10h à 16h les 24 et 31 décembre.

Exposition en partenariat avec France 3 Alsace

Autour de l'exposition

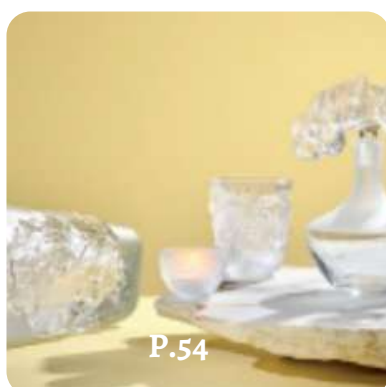
Comme à la veillée

En partenariat avec la bibliothèque de Wingen-sur-Moder, des lectures de contes sont proposées les samedis à 16h pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Gratuit – le samedi à 16h dans l'exposition Happy cristal – durée : 25 min

Un calendrier de l'Avent géant

Le musée Lalique propose chaque jour, du 1er au 24 décembre, au premier visiteur d'ouvrir la case de son calendrier de l'Avent ! Si la personne ne repart pas avec l'objet en cristal qu'elle dévoile, elle repart néanmoins avec un petit souvenir !



Les Springerle : une tradition alsacienne

Ne manquez pas, dans l'entrée du musée, ce sapin de Noël majestueux décoré avec des Springerle, ces petits gâteaux tout blancs, en écho au musée situé à La Petite Pierre, à quelques kilomètres d'ici.

Mais qu'est-ce qu'un Springerle ?

Le terme Springerle désigne autant le moule que le gâteau qui est confectionné à partir de ce dernier.

Il fait partie de la famille des moules à empreinte dont les plus anciens datant de 2500 av. JC ont été retrouvés au Pakistan. Le mot Springerle quant à lui apparaît pour la première fois dans une recette imprimée en 1688 en Autriche.

On retrouve cette spécialité notamment en suivant le Rhin en Allemagne, en Alsace et en Suisse. Des décorations de Noël... mais pas seulement les Springerle ont pris la place des hosties sur les sapins de Noël. Ils en gardent la couleur blanche, et, dans les premiers thèmes, on trouve des scènes religieuses comme des Nativités. Par la suite ils vont célébrer des événements tels qu'une naissance, des fiançailles, un mariage ou l'arrivée de notables dans un village... Le raffinement peut aller jusqu'à colorer la pâte ou peindre les gâteaux avec des colorants végétaux alimentaires. Le cœur est une forme très employée en Alsace. Ils étaient mangés à l'Épiphanie après avoir été décrochés des sapins de Noël.



Galerie gourmande

Que serait Noël en Alsace sans les fameux Bredele, ces petits gâteaux qui remplissent des boîtes en fer blanc et les ventres des gourmands dès le début de l'Avent ? Chaque famille a ses recettes, ses préférés.

De bonnes odeurs de beurre, de cannelle, de citron, d'amande ou de noisette chatouillent les narines et remplissent les cuisines... Noël approche !

Le musée Lalique propose de découvrir les recettes issues du livre *Mon Alsace gourmande* de la journaliste Simone Morgenthaler (*La Nuée Bleue*) au travers d'une galerie illustrée d'une dizaine de photographies de Marcel Ehrhard.

Une petite exposition à savourer sans modération en sortant des collections permanentes du musée !

Contact presse : Anne-Céline Desaleux - communication@musee-lalique.com / 03 88 89 08 14 - 07 86 51 88 59

Programmation 2022

Musée Lalique 2022 : année internationale du verre pour l'ONU

Sur réserve de modification

Toutes les informations sur www.musee-lalique.com

- Exposition Un amour de Lalique - Dites-le avec des fleurs
du 1er février au 20 mars
- Exposition photographique Gestes et savoir-faire
du 2 avril au 20 mai
- Journées européennes des métiers d'art
les 2 et 3 avril
- Nuit des musées
le 21 mai
- Rendez-vous aux jardins
les 4 et 5 juin
- Exposition sur les 100 ans de Lalique à Wingen-sur-Moder
de mi-juin à novembre
- Vive les vacances
les 9 et 10 juillet
- Journées européennes du patrimoine
les 17 et 18 septembre
- Éveil des sens
tout le mois d'octobre
- Happy cristal
tout le mois de décembre



Informations numériques complémentaires

Toutes ces informations seront bientôt consultables sur le nouveau site internet de la commune.

La dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme

Plus d'infos :

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/dematérialisation-des-autorisations-durbanisme>

Le recensement citoyen

Pour en savoir plus et s'inscrire : stages.defense.gouv.fr

Le service national universel (SNU)

Pour en savoir plus et s'inscrire : snu.gouv.fr Retrouver le SNU sur [Facebook](#)

Déplacements SNCF / Fluo Grand Est

Plus d'infos : grandest.ter.sncf.com / [SNCF TER Grand Est - Home](#) | [Facebook](#)
<https://www.fluo.eu>

La plateforme solidaire

Plus d'infos : 03 88 70 41 08 / 07 52 02 50 67 / benevolat@hanau-lapetitepierre.alsace

Centrale photovoltaïque de l'école de Dossenheim

Contact : courriel : paysdesaverne@centralesvillageoises.fr
site internet : www.paysdesaverne.centralesvillageoises.fr

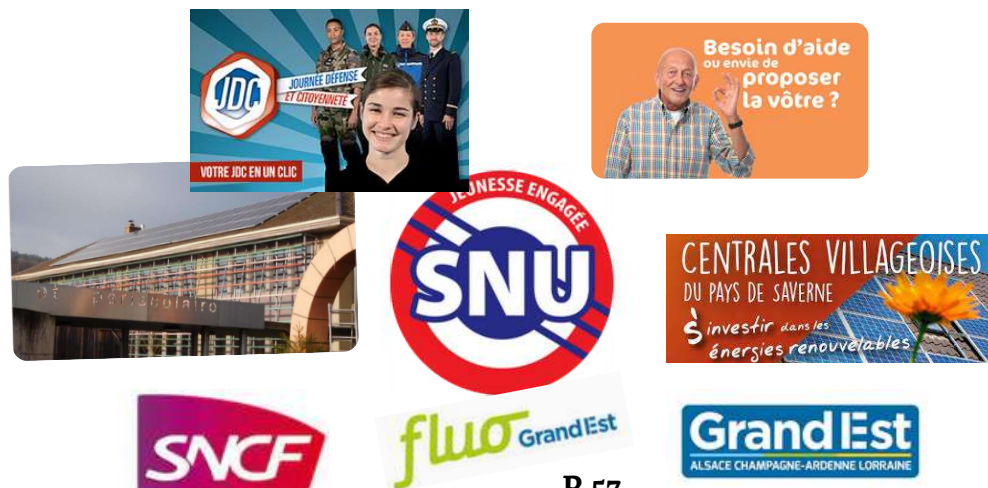
Musée Lalique

Plus d'infos : <https://www.musee-lalique.com>

DREAL

Plus d'infos :

<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/protection-de-la-nappe-d-alsace-a20208.html>





- Le Maire,
- Les Adjointes,
- Le Conseil Municipal et le Conseil Municipal Junior,
- Les employés communaux,

vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Rédaction :

Christine DOERFLINGER, Catherine FRANCOIS, Jean-Marie KLEIN,
Sylvie PFEIFER, Dominique SCHMITT-MERX, Pascal THOMAS,
Florence LEININGER

Conception et mise en page :

Florence LEININGER

Relecture :

Christine DOERFLINGER, Catherine FRANCOIS, Jean-Marie KLEIN,
Sylvie PFEIFER, Dominique SCHMITT-MERX, Pascal THOMAS,
Sylvain CUNRATH, Florence LEININGER

Impression : Jean-Michel DOERFLINGER

"Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique"